



L'ECHO des FONDS GRANDS

bulletin de l' **AMICALE DES PLONGEURS DEMINEURS**

L'Editorial du **PRESIDENT**



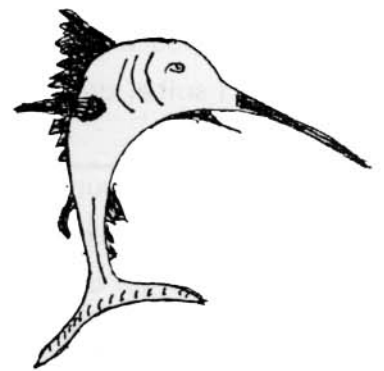
L'assemblée générale ordinaire a eu lieu, comme vous ne pouvez et devez l'ignorer, le 17 mars courant. Je conseille à ceux qui se sentent concernés de parcourir les quelques lignes qui sont le compte-rendu de la réunion.

Quelques projets exposés ont été adoptés. Il est, je pense, toujours bon de prendre note des modifications qui ont été apportées aux statuts de notre association.

Je vous faisais part dans mon dernier éditorial de la création d'un bulletin de liaison entre plongeurs. J'ai retrouvé dans mes archives ce bulletin qui se présente sous la forme d'un petit fascicule de 21 x 13 comprenant 26 pages, baptisé "Plongée-Marine", sa date de parution janvier 1961. Trente ans avant moi l'éditeur d'alors, dans sa note de service disait : "Nous espérons que "Plongée-Marine" qui n'est autre chose qu'un bulletin de liaison entre plongeurs, active et réserve, permettra d'entretenir et de resserrer les liens créés par la plongée chez les hommes qui, ensemble ou séparément, endossent chaque jour dans la marine le néoprène ou la pouque du scaphandrier".

Pour que chaque trimestre "Plongée Marine" puisse remplir ce rôle, nous comptons sur la collaboration de tous et nous ouvrons nos colonnes aux articles d'intérêt général, aux traductions, aux documents sur le matériel, aux récits de plongée, etc... que vous voudrez bien nous adresser.

E. PANNETIER



Directeur de la publication
E PANNETIER
Rédaction et publicité.
E PANNETIER & P DEBOISSY
Photos et dessins.
E PANNETIER R. MARTIN
Chroniqueurs et Correspondants
E SEVELLEC

MAI 1991
N° 18

Copie-Point Associations
Ville de Cherbourg-Octeville

ASSEMBLEE GENERALE

Compte Rendu

Souhait de bienvenue du Président aux quelques membres éparés dans la grande salle de cinéma du Centre Culturel Albert CAMUS à LA VALETTE, puis une minute de silence est observée pour honorer la mémoire de nos trois camarades décédés courant 1990.

10H.30 Début des travaux.

- Comme à l'accoutumée, très peu de personnes n'ont fait le déplacement, 25 en tout et pour tout, par contre 45 pouvoirs nous sont parvenus, ce qui constitue un record.
- Rapport moral par le Président.
- Compte rendu financier par le Trésorier, et approbation à l'unanimité.
- Exposé du projet de confection de plaques funéraires.

Ce dernier est approuvé et adopté à l'unanimité. Il revient au trésorier de faire le nécessaire.

- Le poste de secrétaire adjoint restera vacant, personne ne s'étant porté volontaire.
- Ensuite, deux projets, non inscrits au programme.

Au cours d'une réunion mensuelle du bureau, il a été décidé de débattre en assemblée de deux faits d'actualités, soit : premièrement le montant de la c^otisation pour les veuves qui désirent rester au sein de l'Association. Le montant est fixé à la demi cotisation. Projet approuvé à l'unanimité. Deuxième projet. Paiement d'un droit de réintégration, en plus de la c^otisation annuelle, pour les membres ayant été radiés, le montant a été fixé à 100 francs. Ce projet a été adopté à l'unanimité. Il devient de ce fait un additif à l'article n° 4 de notre statut.

Le fait marquant de 1990 est la démission de la rédaction du journal de notre collègue Gérard LORIDON, fait doublement ressenti par le Président à qui il incombe maintenant la tâche de la poursuite de la publication.

Maintenant parlons du Journal. Au départ il a été prévu que le bulletin sortirait les 15 Février, Mai, Août, Novembre, dans l'ensemble ça a marché. Je rappelle à ceux qui veulent faire paraître un article, de le faire parvenir AU PLUS TARD, le 1er du mois de parution. Que les articles ayant trait à l'activité de la vie actuelle ont priorité sur les faits

historiques. Autre chose, mais là, je n'exige rien, faut pas rêver, qu'en plus, si les anti- sont tapés correctement à la machine, dans l'encombrement du journal ça serait l'apothéose car je peux vous le dire dans le cas contraire, je suis contraint d'aller faire le joli cœur auprès de quelques secrétaires de ma connaissance de façon à avoir cela le moins cher possible, c'est-à-dire gratuitement, ou presque.

Une photo en noir et blanc est mieux ingurgitée par la photocopieuse et sans traitement préalable.

11H.45 - Clôture des débats, dans la foulée un apéritif est servi sur place pour les personnes ne participant pas au repas.

12H.30 - Tout le monde se retrouve au restaurant "LA FERME" de la CIBONNE au PRADET, devant une table bien garnie, pour faciliter la digestion tout un chacun a pu s'adonner à quelques tours de piste sur des airs discos et autres.

Vers 17H.00, après cette agréable journée chacun regagne ses pénates avec promesses de se retrouver pour les brochettes au mois de Juin.

Roger MARTIN est descendu des Alpes, Yves VEYSSIÈRES a traversé la grande bleue laissant pour un jour l'île de Beauté. Le Lorientais Raymond LE GOFF a traversé l'hexagone pour se joindre à nous, accompagné de son épouse. Il y a un quart de siècle que nous ne nous étions vus.



UNE VUE PARTIELLE DE L'ASSISTANCE

PATRICE CAILLAT

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

COMPTOIR ELECTRIQUE AIXOIS

LA PIOLINE 13290 AIX-LES-MILLES - Tél. 42 20 01 80 (5 lig. gr.) - Telex 4405 81

Télécopie 42 59 59 75

CEA

Rapport Moral

Je vais malheureusement commencer par les choses tristes. Comme vous avez pu le constater le sort a frappé fort cette année. Trois morts parmi les nôtres. Je ne veux pas à nouveau entrer dans les détails, vous avez eu tout loisir d'en prendre connaissance dans le dernier bulletin. J'ai cité : SEGUIN, DE REGIBUS, BORY.

Milou me disait dernièrement : il faut monter la barre toujours plus haut. D'accord, mais je dis moi : "on a beau vouloir moralement, monter la barre toujours plus haut, il faut malgré tout y ajouter l'effort physique, source principale de la réussite". A méditer.

Voici actuellement l'état de santé de l'Association. 1990 a été une année que l'on peut qualifier, grâce à la Section de "BRETAGNE" de particulièrement bonne. Vous allez voir pourquoi :

Commençons par les manifestations diverses.

TOULON : Les Rois 81 participants. Assemblée Générale 56. Brochettes 66.

BREST : Buffet Dansant 73 personnes, sortie grillades 104, sortie en mer "VIEUX GREEMENTS" 28 anciens, buffet dansant 80.

Comme vous pouvez le constater, à BREST ça bouge.
Actuellement le nombre d'adhérents est de 278 dont 69 à BREST.

Adhésions pour 1990 :

TOULON 4 BREST 23

Cotisations impavées :

TOULON 103 en 1990, 78 en 1989, 21 en 1988.

BREST 10 en 1990.

soit 202 cotisations c'est à dire 15 150 francs de moins dans la caisse.

Pour les radiations, une décision sera prise après l'Assemblée. Chaque retardataire sera contacté au préalable par lettre.

Voici un survol de la situation, je pense que malgré tout nous pouvons être satisfaits. Il est un fait indéniable, même en constatant que peu de monde participe à ces réunions, que ce peu là en profite au maximum, et qu'une excellente ambiance est de mise au cours de ces sorties.

Le Président : E. PANNETIER

ME S S I E U R S L E S A N N O N C E U R S

NOUS ATTENDONS VOS PROPOSITIONS

Il faut avoir lu:

"LA GRENOUILLE ou LA VIE D'UN PLONGEUR"

écrit et édité par notre ami J. SEGUIN. †.

TEL: I6.I.45.47.48.3I

PRIX: 60 Frs.+ Port: I5 Frs.

Résidence LA CROIX du SUD
5, allée Roland GARROS,
94550.CHEVILLY LA RUE

LA CATASTROPHE DE BREST

Article de presse de FRANCE-ILLUSTRATION trouvé par l'ami Noël ROUSSET et retraçant l'explosion du Liberty-Ship Norvégien "OCEAN-LIBERTY" le 29 juillet 1948.

POUR se représenter les effets de la catastrophe qui vient de ravager Brest, il faut que le lecteur imagine d'abord un spectacle, hélas ! trop fréquent de nos jours : celui d'une grande ville, celui d'un grand port qui, soumis à de terribles bombardements pendant quatre ans, et surtout dans les heures libératrices d'août 1944, se compose essentiellement de chantiers alternant avec des ruines.

Qui n'a pas revu Brest depuis la guerre cherche en vain ce dédale de rues étroites et sonores où les galoches des pêcheuses claquaient gaiement sur les pavés. Quand je suis arrivé — quelques heures après le drame du 28 juillet — j'ai d'abord été frappé du zèle avec lequel travaillaient les maçons. Entre les décombres rangés au bord des rues, je voyais se dresser des maisons déjà presque terminées ou restaurées. Mais, en même temps, je découvrais les traces d'un plus récent désastre : débris de verre, gravats, pans de toitures, portes arrachées, rideaux de fer éventrés.

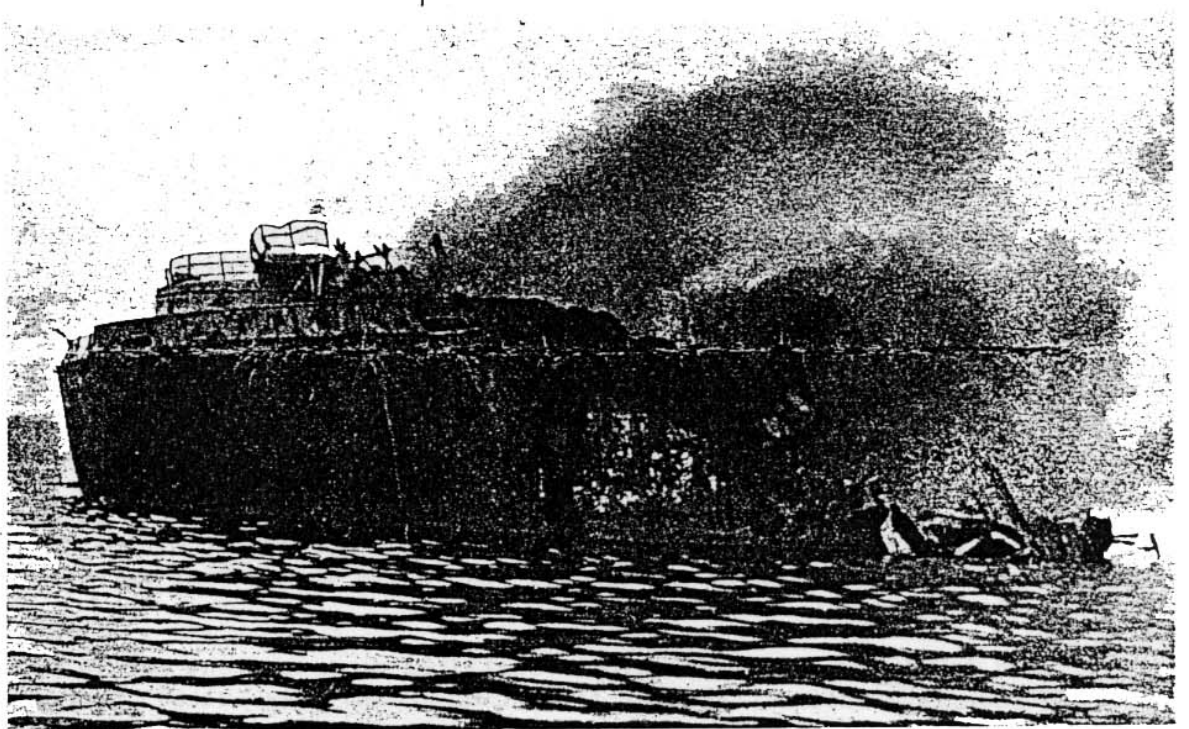
Les premiers maçons que j'interrogeai avaient déjà retrouvé le calme d'un peuple habitué aux épreuves. Le stoïcisme ici triomphe très vite de l'épouvante, même de la colère. J'observai cependant une sorte de méfiance et même de rancune à l'égard des statistiques. Le chiffre officiel de vingt-deux morts provoquait des haussements d'épaules : « Comment peut-on savoir s'il y a eu des corps calcinés ? On trouvera probablement d'autres victimes sous les décombres. Et puis, sur les quinze cents personnes qui ont été tuées ou blessées, on en compte une centaine dont l'état est grave et dont plusieurs succomberont. Enfin, on ne sait pas au juste combien de noyés a emportés le raz de marée que l'explosion a produit sur la plage Saint-Marc. »

D'autres Brestois que j'interrogeai au passage qualifiaient ces propos de trop pessimistes. Ils considéraient comme un miracle réconfortant que le nombre des morts et des grands blessés ne fût pas plus élevé, mais insistaient sur la gravité des dégâts matériels, qui sont évalués à plusieurs milliards de francs : « La ville, disent-ils, commençait à renaître. Ses 80.000 habitants avaient pour la plupart retrouvé un abri et une activité, et voilà tout à coup cinq mille maisons endommagées. Des centaines de sinistrés qui avaient péniblement reconstitué leur mobilier se trouvent de nouveau sans lit, sans vaisselle, sans vêtements. Certains, avant ou pendant l'exode d'août 1944, avaient emporté leurs biens loin d'ici. Ils ont maintenant perdu tout ce qu'ils avaient pu sauver pendant quatre années. En quelques minutes — car le drame s'est déroulé avec une extrême rapidité — des familles entières ont été endeuillées et ruinées. Combien de mois faudra-t-il pour leur rendre un bien-être qu'ils venaient à peine de retrouver ! »

Certes, les constructions solides sont restées debout. Au premier regard, on ne devine pas que l'intérieur est réduit en poussière. La déflagration d'air a brisé les vitres, les portes, les meubles et jeté bas les cloisons. Aucune demeure n'a été épargnée.

Il va de soi que les logements et les magasins de bois élevés par les services de la Reconstruction ont été en grand nombre anéantis, surtout dans les parages immédiats du port de commerce. Là, ce n'est plus de poussière qu'on doit parler, mais de cendres, car les débris enflammés du navire, projetés comme des brûlots, ont répandu le feu de tous côtés.

Comme j'arrivais au centre de la ville, je sentis une odeur de bois brûlé. Là s'élève depuis peu de temps, comme au Havre, une cité commerçante ; des baraques pimpantes ont été construites qui remplacent les baraques d'autrefois. Il y a des marchandes de frivolités, des quincailliers, des librairies, des pâtisseries, des magasins de nouveautés, tout un « village suisse », mais plus gracieux que celui de Paris, et traversé de sentiers qui s'appellent rue des Peupliers, rue des Pins, rue des Pivoines ou des Œillets. On n'y voit, en vérité, ni pins, ni peupliers, ni autres arbres, mais des fleurs y règnent, en effet, et c'est une coquetterie charmante, cet effort de poésie dans une cité



L'épave de l'Océan-Liberty, peu après l'explosion qui a anéanti les efforts de reconstruction des Brestois.

martyre. Hélas ! comme les voilà dévastées, ces baraques et ces plates-bandes ! Les propriétaires des moins éprouvées se disputent la visite des vitriers et des menuisiers. Ceux des autres cherchent à récupérer au moins leurs papiers d'affaires dans les amas de planches cloisonnées et encore fumantes, autour desquelles les policiers montent la garde.

Plus loin, dans le bureau de poste, chaotique, les guichets sont en miettes. Dans la gare, les employés de la consigne essaient de retrouver les bagages égarés ; des Parisiens, angoissés, débarquent pour venir chercher leurs enfants qui passaient des vacances sur une plage voisine.

Mais tout cela n'est rien auprès de l'aspect tragique du port de commerce. On ne voit partout que monceaux de ferrailles, plâtras et éclats de verre, grues tordues, docks effondrés. Vers la ville, on aperçoit la masse aplatie du gazomètre, qui ne pourra pas être réparé avant plusieurs mois, de sorte qu'il faut essayer de procurer du charbon aux Brestois pour la cuisine. Vers la mer, c'est la sérénité de la rade admirable, où se balancent paisiblement les navires de guerre de l'Arsenal, les voiliers de pêche et les bateaux au long cours, tous saufs, car ils avaient pris le large avant le moment prévu pour l'explosion. Mais à marée basse apparaît tout à coup, non loin du quai, l'épave de l'Océan-Liberty. Quiconque la contemple s'étonne que le navire, avant l'explosion, ait été remorqué si près du rivage, si près des habitations, si près des installations portuaires, dont la perte constitue à elle seule un désastre. Et quiconque s'étonne ainsi cherche à interroger les témoins.

J'en ai rencontré plusieurs. Leurs récits concordent mieux qu'il n'est

LA VIE DES SECTIONS

COMPTE-RENDU DE LA SORTIE BROCHETTES

DU JEUDI 24 MAI 1990

Ce jour-là notre ami et compagnon Neptune avait téléphoné à ses potes de la météo pour nous concocter un temps digne du Creux Saint-Georges .

Nous étions une centaine , parents et enfants , ce jeudi 24 mai , jour de l' Ascension , à nous retrouver pour une journée " Plein Air " dans le cadre magnifique de Bertheaume . Organisée par des maîtres en la matière , le départ des festivités fût donné sur le coup de 11H30 O'Clock par une sangria de derrière les fagots de genêts . Dès cet instant , il ne nous restait plus qu' à nous remplir les Oxygers .

Aux côtés des anciens de la vieille garde étaient présents plusieurs représentants de la jeune garde montante des Plongeurs Démineurs et ce mélange fût très savoureux . Ambiance assurée et journée très agréable .

Au menu : Gambas grillées
Merguez - Chipolatas
Grillades
Fromages
Pâtisseries
Café

Cette grillade partie agrémentée de Taboulé et de riz breton , mouillé d' un petit rosé des Côtes d' Armor , d' un petit rouge des Monts d' Arrée (à faire palir les rouges et rosés de Provence) nous aida à nous mettre en condition physique optimum pour le grand concours international de pétanque organisé l' après-midi . Après inscription , tirage au sort , les équipes se forment et à 16 heures précises , le petit est lancé . Les qualifications , 16^{ème} , 8^{ème} , quart , demi-finale et finale tiennent le nombreux public en haleine . Très rapidement les meilleures équipes sortent du lot et se qualifient facilement . Les anciens Plongeurs Démineurs ayant été affectés aux ex-GPD de Bizerte et de Kébir furent rapidement reconnus par leur style très coulé , précision du pointé , sureté du tiré et toujours le chiffon à portée de la main . Quelle classe ! Mais pourquoi , Armand BOSCHER et Michel OLIVIER , n' avoir jamais tenté le championnat du monde ? Une petite lacune dans votre jeu , le décompte des points : 8 + 2 n' ont jamais fait 11 .

Vers les 19H00 les deux équipes finalistes se présentent sur le central du boulo-drome pour la dernière partie et livrent un combat très amical pour la victoire . L' équipe la mieux préparée et la plus fraîche physiquement l' emporta , Gérard ANDRE et Jacques CORBEL ont battu Jean SENECAI et Christian MARIE , de justesse . Les deux équipes furent associées dans les applaudissements . Félicitations , poignées de main et tout le monde se retrouva pour la remise des prix . Petits casques de scaph pour les vainqueurs , tapes de bouche pour les finalistes , bonnes bouteilles de Bordeaux et vins de Loire pour les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} .

Cette journée nous réservait encore quelques surprises et la sangria qui devait annoncer le début des grillades de la soirée mettait sur orbite " Bobosch " (Armand BOSCHER) avec son récital unique retraçant sa première course à bicyclette . Histoire mondiale connue et aussi célèbre que la " ceuillette du riz " de Gégène NICOL .

Larmes aux yeux et éclats de rire nous mirent en appétit . Rebrochettes , regrillades , une journée très sympathique et bien réussie , s' achevait . 22H30 L' heure de la séparation et c' est avec beaucoup de regrets mais en souhaitant renouveler rapidement l' expérience d' une journée belle , pleine et bien agréable .

R.J. SEVELLEC

IL VAUT MIEUX TARD QUE JAMAIS

Soirée d'amitié chez les plongeurs démineurs



Les plongeurs démineurs de la section Ouest-Bretagne se sont retrouvés au cercle des officiers mariniers samedi soir.

Quatre-vingts adhérents de l'amicale des plongeurs démineurs de la région ouest-Bretagne se sont réunis samedi soir au cercle des officiers-mariniers pour un buffet campagnard dansant. Pour M. Emile Sévellec, président,

l'amicale a pour but de créer des liens entre les plongeurs démineurs de la Marine nationale en activité ou revenus à la vie civile. L'amicale est née à Toulon le 3 février 1984, à l'école de plongée de la Marine nationale. La section

ouest-Bretagne, forte de 120 adhérents, propose tout au long de l'année des journées de plein air, des sorties à la mer et des buffets campagnards, permettant de conserver bien serrés les liens entre les membres de l'amicale.

LE TÉLÉGRAMME

Sam., 27, dim. 28 octobre 1990

du junior en 90 au senior parcourant moins de 9000 km par an

assurance auto
MOINS CHERE QUE
LA VOTRE?...

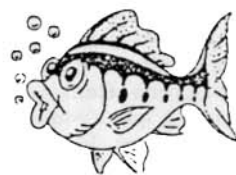
Monsieur Michel DEMEURE

2A, rue DUQUESNE
29200 BREST
Tel: 98 46 4469

chiche !

L'assurance au temps présent

RETROSPECTIVE



Quelques mots sur la nouvelle organisation

Commencée au début de 1960, la réorganisation de la plongée dans la Marine est maintenant en bonne voie.

Le Centre d'Instruction et d'Entraînement à la Plongée, né de la réunion de l'École de Plongée et du Cours de Nageurs de Combat, est chargé de la formation et de l'entraînement de tout le personnel plongeur de la Marine.

En ce qui concerne la formation, les cours suivants ont lieu au C.I.E.P. :

(à suivre)

MEDIAS IMMOBILIER

ALBERTI DANIEL

9, Place Malherbe - 83470 SAINT - MAXIMIN

TERRAINS AGRICOLES
TERRAINS A BATIR
VILLAS
APPARTEMENTS
PROPRIÉTÉS - DOMAINES
FONDS DE COMMERCE



Le COIN du COLLECTIONNEUR

Il est très connu que les plongeurs sont plus ou moins mal entendants, toutefois c'est encore plus grave que je pensais car je n'ai pratiquement été entendu de personne, sauf de :

- ROUSSET Noël : 5, chemin des Vignes - 01630 St. DENIS POUILLY *qui cherche des insignes de dragueurs.*
- VERVENNE J. : 4, OLMENLAAN - 8400 OOSTENDE BELGIQUE qui cherche des timbres de Belgique contre similaire France.

PANNETIER Emile -19, rue Ste Christine - Le Mourillon - 83000 TOULON

- Je cherche insignes de bateaux, tous bâtiments FNFL, sous-marins avant 1939. Tous bâtiments de surface de la même époque, torpilleurs, contre-torpilleurs, chasseurs, etc ... Aéronavale avant 1939.
- J'échange, je vends. J'achète tous lots mêmes importants.
- A la vente timbres de France, de Monaco, neufs et oblitérés. Lot Afrique du Nord, neuf.

La nouvelle vague de froid qui s'est installée dernièrement n'a pas permis à RACINES de percer..... attendons des jours meilleurs.

CATASTROPHE [suite]

se règle en cet ordre d'affaires. Leurs commentaires aussi. En voici l'essentiel.

Le *Liberty-Ship* norvégien *Océan-Liberty* mouillait depuis quelques jours dans le cinquième bassin. Entre autres marchandises, destinées à divers ports français ou belges, il était chargé d'environ 3.000 tonnes de nitrate d'ammonium, dont le tiers devait être débarqué à Boulogne. La sécurité, semble-t-il, était assurée dans toute la mesure du possible. D'ailleurs, le nitrate d'ammonium est un engrais qui, avant la guerre, était transporté et manutentionné sans péril. La catastrophe de *Liberty* a récemment prouvé qu'il n'en va plus de même. Peut-être parce que le nitrate d'ammonium contient maintenant quelques impuretés, sa fabrication étant moins parfaite qu'autrefois. On comprend donc la panique qui s'empara de l'équipage norvégien au moment où l'un de ses membres, le mardi 29 juillet, à 12 h. 45, cria tout à coup : « Au feu ! » Des flammes, en effet, venaient de jaillir de la troisième cale. Pourquoi ? Nul ne le sait. Les matelots quittèrent le bord ; le commandant de la direction du port fit aussitôt alerter les pompiers. Déjà, le feu agnait les docks de la chambre de commerce, attisé par le vent qui soufflait d'est en ouest. Il gagnait avec une rapidité extraordinaire, et, bientôt, des panaches de fumée jaunâtre couvrirent le ciel, se mêlant à la brume de chaleur qui flottait sur la rade. De tous côtés accouraient les habitants, qui se massaient imprudemment sur les remparts, malgré les avertissements du service d'ordre. Une décision sage fut alors prise. Les remorqueurs furent chargés de conduire le bâtiment en feu en dehors des zones dangereuses. Les amarres de l'*Océan-Liberty* furent coupées à la hache, et le navire, torche effrayante, glissa sur les eaux calmes. La mer était haute. Chacun pensait que le navire allait être conduit au large, en face de la partie la plus déserte de la côte. Ce fut une surprise quand on vit que les remorqueurs, au lieu de le traîner vers la haute mer, le tiraient du côté de la plage Saint-Marc, c'est-à-dire à faible distance de la ville et des bassins. Depuis, une explication a été donnée : comme le vent soufflait assez fort de l'est et que l'*Océan-Liberty* brûlait de l'avant, il était impossible d'attacher les remorques à la proue. Il fut donc décidé de sortir le bateau par la passe est, en le remorquant de l'arrière, de façon que la fumée fût abattue vers la poupe. Une fois la passe franchie, le bâtiment devait être remorqué le plus loin possible vers l'est et écarté le plus possible de la côte. Malheureusement, l'*Océan-Liberty*, à peine sorti du port, s'échoua, cap à l'ouest, sur le banc de sable de Saint-Marc, c'est-à-dire à faible distance du rivage et de l'agglomération.

Une manœuvre semblait encore possible, et le remorqueur *Plougastel* parvint à déhaler le navire pour le déplacer encore d'une centaine de mètres, mais la mer baissait, et il fut impossible d'aller plus loin.

Il était près de 15 heures. On pouvait encore essayer d'empêcher le feu de gagner les cales arrière. Deux bateaux-pompes s'y employèrent, mais leur opération fut interrompue, à 16 heures, sur l'ordre du préfet maritime pour permettre à un escorteur, le *Goumier*, de tirer à charges de fer sur le *Liberty-Ship*. Mais le navire continua à brûler et ne coula pas. A ce moment, il ne paraissait plus possible d'empêcher l'explosion. Elle se produisit, en effet, à 17 h. 25, extrêmement violente, et même terrifiante, de l'avis non seulement des Brestois, mais des habitants de toute la région voisine, puisqu'elle a été entendue de fort loin et qu'elle a donné, jusqu'à 50 kilomètres de Brest, l'impression d'un séisme. Les témoins les plus proches m'ont dit qu'ils avaient aperçu, le temps d'un éclair, un énorme halo rougeâtre qui, entouré d'une espèce de fumée, montait dans le ciel. Un souffle irrésistible passa sur la ville, jetant au sol tous les piétons. D'énormes vagues déferlèrent sur les quais et partout s'abattirent de gros débris de fer rougis au feu. Des automobiles s'enflammaient, des maisons aussi ; la fumée empêchait de rien voir, mais tout cela fut assez vite emporté par le vent. Les blessés criaient. On voyait fuir ou s'abattre des brûlés vifs, dont les vêtements flambaient. Partout, des incendies. Partout, des victimes.

La voix populaire accuse les autorités responsables de n'avoir pas dirigé la manœuvre avec assez de prévoyance. L'enquête pourra seule faire la lumière. Jusqu'à présent, il semble démontré que la fatalité a déjoué les mesures de bon sens. Il est encore impossible de se faire une opinion, mais il paraît bien improbable que l'explosion ait pu être produite par les obus à blanc. Tout au plus peut-on penser que ces autorités ont voulu, l'explosion étant prévue, dégager les abords de la zone la plus dangereuse, en particulier la plage Saint-Marc, où se trouvaient de nombreux enfants.

Il paraît, en tout cas, urgent de prendre à l'avenir des précautions infinies pour les transports et la manutention du nitrate d'ammonium.

Les Brestois et la population de la région ont donné, dans leur éprouve, d'admirables exemples de solidarité et de sang-froid. Ils ont mérité que la France entière, et non seulement le gouvernement, continue à leur porter secours, dans toute la mesure de l'ampleur de ce drame, supporté avec une vaillance qui appelle l'admiration.